



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mai 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 Mai 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 Juin 2000

**Désaffectation d'un logement de fonction au groupe scolaire Jacques
Prévert après avis du Préfet**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Excusés :

Adjoints :

M. Jean-Claude ALAZARD

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200295

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2000

Affaires Scolaires

**Désaffectation d'un logement de fonction au groupe scolaire
Jacques Prévert après avis du Préfet**

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans sa séance du 21 janvier 2000, le Conseil Municipal avait sollicité l'avis de M. le Préfet pour la désaffectation d'un logement de fonction au groupe scolaire Jacques Prévert, 7, rue de l'Hometrou, 79000 NIORT.

Dans son courrier du 29 mars 2000, M. le Préfet nous fait savoir qu'il émet un avis favorable à la demande présentée et laisse le soin au Conseil Municipal de prendre la décision de désaffectation.

En conséquence, je vous demande de procéder à la désaffectation de ce logement et de rechercher prioritairement une affectation collective ou sociale en harmonie de fonctionnement avec l'établissement scolaire.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- vu sa délibération du 20 janvier 2000,
- vu l'avis favorable de M. le Préfet en date du 29 mars 2000,

- décider de la désaffectation du logement en question ;
- rechercher prioritairement une affectation collective ou sociale en harmonie de fonctionnement avec l'établissement scolaire.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

[Ordre du jour](#)